

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : **ALFRED REBOUX**

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez M^l. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24

Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 12 MAI 1886

LES SYNDICATS AGRICOLES

Les journaux de la gauche viennent de découvrir une grande conspiration. Ils dénoncent à la vindicte publique les conservateurs coupables du crime d'avoir fondé des comités de défense de l'agriculture et des syndicats agricoles, et invitent leurs partisans à constituer des sociétés analogues. C'est faire à la fois l'éloge des conservateurs et la critique de leurs adversaires.

Sous diverses influences, l'agriculture souffre; ces influences sont, en partie, imputables à des faits naturels contre lesquels on ne peut rien, mais surtout à la mauvaise législation qui régit nos douanes, aux impôts formidables que les gaspillages et les folies de toutes sortes ont rendu nécessaires.

Pour combattre la concurrence étrangère, il était nécessaire que les cultivateurs fussent mis dans la possibilité de substituer au travail manuel celui des machines.

Mais une machine agricole coûte cher et ne peut avoir d'effet utile que si elle est employée sur un territoire d'une certaine étendue.

De là l'idée de constituer une sorte d'association des propriétaires et des cultivateurs, qui permit à ses membres d'acquiescer dans des conditions favorables l'outillage nécessaire.

Des découvertes importantes ont été faites dans ces derniers temps sur les façons d'améliorer les terres et d'augmenter leurs revenus. Il fallait procéder à des essais dans chaque région, car l'efficacité des engrais nouveaux peut varier selon les milieux.

Quel eût été le cultivateur disposant de moyens suffisants pour faire ces expériences? Ce qu'un seul ne pouvait faire était possible à une association, et c'est là encore un des résultats des syndicats agricoles.

Ce n'est pas tout. On sait quelle arme puissante est le crédit; on s'efforcera de la mettre au service des intérêts de l'agriculture, et la formation d'une société de crédit agricole est à l'étude.

Les capitalistes trouveront dans la mutualité des garanties que ne pouvaient offrir les individualités. Tel est le principe des sociétés d'encouragement et de secours à l'agriculture.

On leur reproche d'être dirigées par des conservateurs.

A qui la faute? Les opportunistes et les radicaux ne pouvaient-ils en faire autant? Ils ne s'aperçoivent des besoins des populations rurales que parce qu'ils voient leurs adversaires politiques chercher à les satisfaire. Ils ne vont s'en occuper eux-mêmes que pour leur faire une concurrence intolérable.

Tant il est vrai que ce qui les préoccupe, c'est beaucoup moins les souffrances de l'agriculture que leurs propres intérêts électoraux.

NOUVELLES DU JOUR

Demande de poursuites contre le député Humbert

Paris, 11 mai. — Une demande en autorisation de poursuite est parvenue à la présidence de la Chambre contre M. Humbert, député de Seine-et-Marne et fils d'un ancien ministre de la Justice. Le plaignant est un banquier du Midi avec qui M. Humbert était en relations d'affaires depuis 3 ans.

Au Tonkin

Hanoi, 11 mai. — On annonce que les travaux de délimitation vont reprendre du côté de Laokai sur le désir exprimé par le Tsung-li-Yamen. En l'absence de M. Saint-Chaffray, malade, il est question de M. Dillon, résident supérieur, comme président de la commission française.

Une nomination épiscopale

Paris, 11 mai. — On annonce la nomination prochaine de M. l'abbé Georges, secrétaire général de l'évêché depuis 1879, comme évêque d'Oran, en remplacement de Mgr Soubrier, qui sera pourvu d'un nouveau diocèse.

Un forcené

Madrid, 11 mai. — Un gendarme a arrêté à la porte du couvent des Jésuites de Loyola, un jeune homme qui paraissait se disposer à mettre le feu à la porte avec du pétrole. On a trouvé sur lui une bouteille de pétrole, un couteau et un revolver.

A Decazeville

Decazeville, 11 mai. — Les mineurs ont accepté la médiation de M. Laur, député, qui arrivera ce soir à Decazeville.

M. Cavalier, qui est originaire de l'Aveyron, a été envoyé ici par un groupe socialiste de Paris.

M. Basly est parti ce matin pour Villersfranche. Une distribution a lieu aujourd'hui à la mairie, par les soins du bureau de bienfaisance, qui a reçu de divers points environ 2,000 fr. Avec le reliquat des 6,000 francs votés par le conseil municipal de Paris, le bureau de bienfaisance dispose de 3,000 fr.

1,000 fr. ont été envoyés de New-York au secrétaire de la chambre syndicale.

Decazeville, 11 mai. — Ce matin un garde de la compagnie a trouvé, amarré contre un rail de la voie ferrée, deux cartouches de dynamite disposées pour faire explosion au passage de la locomotive qui fait le service de charbon à Firmy. Les cartouches étaient placées juste sur l'aiguille qui relie la voie de Firmy à la petite voie de Lubusca.

Un incendie à Marseille

Marseille, 11 mai. — Un incendie a détruit complètement la minoterie Mouttet, dans le quartier St-Marc. Les pertes sont évaluées à un million.

La paix

Tlemcen, 11 mai. — La paix est conclue entre les Tadjah et les Aoudj. Ces derniers paieront une indemnité de 3,000 francs aux Méhachiens.

Le comte Herbert de Bismark

Berlin, 10 mai. — Le comte Herbert de Bismark a eu une rechute. On prétend cependant que son état n'a rien de trop alarmant. Le chancelier, afin de conserver le secret des affaires en cours, remplit lui-même, depuis le commencement de la maladie, les fonctions dévolues à son fils.

Le choléra

Rome, 11 mai. — Depuis hier midi jusqu'à aujourd'hui midi, 9 cas, 7 décès; trois cas à Ostuni, 35 cas à Bari, rien à Brindisi. Les fourneaux économiques ont été fermés; la ville reprend son aspect primitif.

L'événement mondain pour Paris et pour la colonie étrangère, c'est la réception qui va être donnée par Monsieur le comte de Paris, rue de Valenciennes, au départ de la princesse Amélie et qui permettra aux invités de la famille d'Orléans d'admirer les cadeaux offerts par un grand nombre de groupes départementaux à la jeune et charmante fiancée en souvenir de France, cadeaux qui sont tous des objets d'art symboliques.

Une dépêche de Boulogne annonce l'arrivée dans ce port du duc et de la duchesse de Norfolk, qui sont descendus à l'hôtel Christol et qui sont attendus demain ici où ils viennent assister à la réception de Monsieur le Comte de Paris. D'autres étrangers de distinction sont également attendus.

L'EMPRUNT

On nous écrit de Paris : « La souscription à l'emprunt a été couverte plus de vingt fois, dont dix-neuf par Paris et deux fois seulement par les départements, y compris la banlieue de la capitale. Il est bien entendu qu'on ne nous dit pas combien l'étranger a souscrit. Il n'y avait pas de raison, en effet, pour qu'on s'arrêtât à un chiffre plutôt qu'à un autre. Ainsi que je l'ai écrit il y a quelques jours, les grandes maisons de banque de Paris s'étaient mises en mesure pour répondre aux demandes de leur clientèle, quel que fut le chiffre des souscripteurs d'unité et quelle que fut la proportion des réductions. S'il n'avait fallu, l'emprunt eût été couvert 40 fois, 100 fois même et plus, au besoin. C'est du reste ce que nous constatons dans les journaux de gauche qui n'ont pas des raisons particulières pour s'incliner devant le génie du ministre des finances, et qui sont les premiers à railler les dispositions prises en vue d'un succès complet, comme on dit dans l'argot des boulevardiers. « Le ministre oublie, écrit une feuille radicale, qu'il avait tout fait pour éloigner les petits souscripteurs, ceux-là précisément que l'on s'étonne d'obtenir les quelques francs de rente, que l'on s'étonne longuement amassés leur permettant de souscrire. »

« Dans les souscriptions précédentes, la petite épargne pouvait souscrire 5 ou 6 francs de rente, avec l'assurance que sa petite souscription ne serait pas réduite; c'était le seul moyen pour elle de lutter, en effet, contre le gros capitaliste qui avait lui, les moyens de souscrire 25 ou trente fois pour le chiffre de rente qu'il désire obtenir. C'est, lui, en a pas été ainsi, les hauts et puissants ronds de cuir qui dirigent le ministère des finances sous le nom de Sadi-Carnot, n'ont pas voulu suivre ces errements démocratiques; tout pour la haute banque, que leur importe les petits. »

Voilà un gouvernement républicain qui n'a rien de démocratique de l'aveu de ses partisans. « Dans le monde financier, on fait remarquer que, si les données fournies par le ministre étaient exactes, une somme de deux milliards environ aurait dû, conformément aux instructions ministérielles, sortir de la poche des particuliers ou de la caisse des banquiers pour être versés chez les différents agents du Trésor. »

Mais d'après ce que dit tout bas à la Bourse, il s'en fait de beaucoup qu'une somme de 2 milliards ait été effectivement dépensée, dans le courant de l'entourage de la présidence, on en sait quelque chose. On cite les noms de trois agents de change qui auraient souscrit chacun une somme équivalente à l'emprunt pour le compte de gros bonnets et l'on ajoute que si certains créanciers-payeurs généraux et receveurs des finances ont suivi à la lettre la circulaire de M. Sadi-Carnot, un plus grand nombre ont pris soin de ne pas s'y conformer. En quoi, d'ailleurs, ils se sont montrés bien avisés, car les avances et les récompenses ont été sans contredit trouvées de préférence ceux des intérêts pour la répartition sera faite. Si toutes les souscriptions de 3 francs sont admises, l'emprunt se trouvera presque immédiatement classé; tandis que, s'il y a répartition sur l'ensemble et par lots, les souscripteurs de 3 francs ne recevraient qu'un vingtième comme les autres. « La question est importante en ce sens que, dans ce dernier cas, les inscriptions de rentes affectées sur le marché et la baisse s'en suivrait. Dans le cas contraire, l'argent qui est sorti des coffres-forts ou des bas de laine ira à de nouvelles entreprises préparées par nos grands établissements de crédit et dont quelques-uns, tout ou moins, méritent l'approbation générale. »

Quant à nos ministres, ils vont être encouragés à dépenser et à emprunter de plus belle, jusqu'à ce que le crédit leur manque. »

« Avis aux souscripteurs de 1,500 francs de rentes et au-dessus, ils auront droit au remboursement immédiat des 9/10 de leurs versements. Cette opération a commencé ce matin au Trésor, et elle se fera à partir de demain, mercredi, dans les départements, aux caisses de l'Etat. Jadis, on ne remboursait que les grosses souscriptions, celles des banquiers. »

REVUE DE LA PRESSE

SOUS L'ŒIL DES BARBARES

LES REPUS

Voici l'article que, sous ce titre, M. J. Simon publie aujourd'hui dans le *Matin* :

Nous avons connu sur nos vestes les galons des serviteurs de l'Empire; nous avons pris leurs traitements; nous nous sommes attribués leur autorité. Le peuple règne et gouverne en nos personnes. La révolution est finie. Le caractère particulier de notre politique est d'être vraiment admirable.

Nous nous occupons beaucoup de l'armée. Nous changeons tous les jours de plumets et de projets de lois. On ne sait pas encore si l'armée sera régionale ou nationale, si le service durera cinq ans ou trois ans, s'il y aura des volontariats, si les sous-officiers sortiront du rang, ou d'une école spéciale, etc. Comment le saurait-on? Notre armée, l'armée de nos rêves, n'est pas une armée faite; c'est une armée en formation. Il y a seulement un point sur lequel nos idées sont arrêtées: c'est que les curés monteront la garde. Avec un pareil renfort, nous battons toujours nos ennemis.

Les esprits inquiets constatent que les impôts ne suffisent plus pour couvrir les dépenses. Mais ils oublient que nos dépenses sont magnifiques. Il n'y a pas un peuple en Europe dont les maisons d'écoles puissent rivaliser avec les nôtres. Ils disent, ces esprits inquiets, que notre dette est écrasante et que nous l'augmentons tous les jours par de nouveaux emprunts. C'est qu'ils ne comprennent pas la fraternité et la solidarité. Il est juste que ceux qui viendront après nous, et qui profiteront des fruits de nos travaux, soient associés à nos dépenses. Nous n'avons pas à craindre d'être pris de court, puisque nous avons sous la main les fonds des caisses d'épargne, ceux de l'amortissement, et, au besoin, le budget des cultes. Les géants de 1793 trouvaient des soldats (la terre en produit de nouveaux...) Ils se passaient d'argent (le représentant du peuple a dit: Avec du fer et du pain, on peut aller jusqu'en Chine...) Il n'y a pas de chaus-sures?) ce que les géants de 1793 ont fait, les géants de 1886 peuvent le faire. Il est assez clair que nous pouvons nous passer d'argent pour aller en Chine. S'il devient trop difficile d'avoir des soldats de trois ans, nous en aurons de dix-huit mois. Au besoin nous nous contenterons des bataillons scolaires. (Ils grandiront le jour de la bataille!)

Notre commerce est languissant, beaucoup de nos ateliers sont fermés. Ce qui doit nous consoler de cette détresse, c'est que plusieurs autres peuples sont aussi malheureux que nous. (Les peuples sont pour nous des frères...) Nous savons d'ailleurs la raison de cette misère générale: il n'y a pas de prospérité parce qu'il n'y a pas de sécurité, voilà tout. Il faudrait mieux savoir le remède de la maladie, mais c'est déjà beaucoup d'en savoir le nom. En s'élevant à un point de vue plus élevé, qui est-ce qui souffre chez nous? C'est la France capitaliste. Et qui est-ce qui nous intéresse? C'est la France républicaine et ouvrière. La France capitaliste; qui se traite dans les vieilles ornements, croit qu'il n'y a pas de production sans capital et sans écoulement, de travail sans direction et d'ouvrier sans atelier. Ce n'est qu'un tissu de sophismes; car M. Basly est certainement un ouvrier, et tout le monde sait qu'il ne travaille pas.

Nous avons longtemps demandé la liberté de conscience; c'est le plus précieux des biens. Nous l'avons. Déjà toutes les écoles, écoles sont laïques, les hôpitaux ne tarderont pas à l'être. Il n'y a plus de calvaires dans les rues, ni de crucifix dans les prétoires, ni d'aunions dans les régiments, ni d'embelliments religieux dans les cimetières. Le serment même n'est plus qu'une faculté à l'usage des cléricaux. Le mariage est un contrat dissoluble par le divorce. Le droit de l'Etat en matière d'éducation prime et supprime celui des communes et celui de la famille. Quand les évêques font les récalcitrons, nous supprimons le traitement des vicaires. Cette délicieuse organisation nous est enviée par tous les peuples. Ils finiront par s'annexer à nous pour en jouir tout à leur aise.

Dormez en paix, citoyens, sous notre égide. Armée, travail, finances, éducation, tout va bien. Ne vous pressez pas pourtant de nous élever des statues. Cet hommage viendra plus à propos quand nous serons morts.

CHŒUR DES DÉDAIGNEUX

Vous n'êtes que des jouisseurs et des incultes.

Vous vous êtes jetés sur les places comme cela arrive toujours après une révolution; mais ce qui vous distingue des autres révolutionnaires, c'est qu'après la première curée, qui a été copieuse, il vous en a fallu plusieurs autres. Vous ne pouvez pas faire des révolutions, parce qu'elles auraient été contre vous; vous avez pris dans l'arsenal des jaco-

bins les épuratoires, parce qu'elles sont pour vous, et vous les avez échelonnées d'années en années. Ce curieux système vous fait la vie douce, et ne rend pas notre administration exemplaire.

Ce que vous demandez surtout à cette administration essentiellement temporaire, ce sont des services électoraux. Elle dépend autant des électeurs que de vous. Elle est toujours en formation, comme l'armée, et comme la France.

Vous savez très bien que vous détruisez l'armée sous prétexte de la démocratiser; que vous cédez à toutes les exigences des ouvriers, ce qui détruit le capital par la suppression du revenu, en attendant des mesures plus rigoureuses; que le poids des impôts nous condamne à être toujours battus par nos concurrents sur le terrain de l'industrie, et qu'on ravirait chaque année le Grand-Livre vous approfondissez notre infériorité et notre ruine.

Vous savez aussi que le Trésor est à la merci des réclamations: que vos réformes scolaires produisent, entre autres résultats, l'abaissement du niveau des études, et que vous nous avez mis, nous, catholiques, protestants ou juifs, au point de choisir entre notre foi religieuse et la République. Nous demandons à être républicains. Vous nous chassez de chez nous, de chez vous, et de chez Dieu, à coups de revolvers. Après quoi, vous nous demandez de prendre part à vos serutins!

Volez entre vous, comme vous gouvernez entre vous, et comme vous partagez entre vous. Il y a dans Paris 300,000 honnêtes gens qui ne veulent pas de compromission avec les gens véreux; 300,000 citoyens éclairés qui se lassent d'être battus en toute occasion par les imbéciles, et qui ne se trouveront pas aussi complètement battus s'ils sont restés chez eux pendant la bataille. Il s'agit de Roche et de Gautier, n'est-ce pas? Ou de Michelin et de Basly? Voyez messieurs, à quelle sauce il vous plait d'être mangés. Nous pourrions sans doute avoir nos candidatures à nous; mais ce serait de donner bien de la peine pour la République. Nos candidatures seraient peut-être battues, malgré notre nombre, car nous avons perdu la quantité qui distinguait au plus haut point le général Changarnier: l'habitude de vaincre. Et quand ils l'emporteraient, qu'iraient-ils faire dans cette galère? Croyez-vous qu'une voix de plus, dans une minorité si infime, vaille la peine d'être disputée?

Et qu'un homme ayant un peu de respect de soi-même puisse accepter la condition basse et humiliante de législateur? M. Ribot verrait à ses pieds le mandat de député qu'il ne se laisserait pas pour le prendre. Le duc de Broglie fait de beaux livres, grâce aux électeurs de l'Eure. N'ayant plus à discuter le budget de l'Etat, M. Germain donne un nouvel élan au Crédit lyonnais. L'économie politique était perdue pour longtemps si M. Leroy-Beaulieu avait eu le malheur d'être nommé dans l'Hérault. Que de belles pages l'élection de M. Renan nous aurait fait perdre! On frémit de penser qu'Emile Augier, Alexandre Dumas, Octave Feuillet, Sardou, pourraient être sénateurs. Que diraient les mords, dans le monde entier, si Pasteur entrait à la Chambre?

La politique de l'inaction a parfaitement réussi, depuis 1830, au faubourg Saint-Germain. Elle nous a réussi à nous-mêmes le 18 mars 1871. Nos pères avaient une sottise de devise sous la Restauration: ils disaient: « Aide-toi, le ciel l'aidera! » Le ciel, pour nous aider, n'a pas besoin que nous ôtions nos mains de nos poches.

APOLOGUE

Platon raconte qu'il y avait une fois une barque dont les marins, après avoir jeté à l'eau le capitaine, se battaient furieusement entre eux pour se disputer le gouvernement. Les riches passagers, commodément assis à l'arrière, se riaient de leurs efforts, en admirant profondément leur propre sagesse. Personne ne regardait l'état du ciel.

Tout à coup, le vent s'éleva, la mer fut bouleversée par la tempête, et la barque s'enfonçait avec tous ceux qui la montaient.

JULES SIMON.

MARINE

Le *Figaro* dit que le ministre de la marine dans sa visite du port de Brest a inspecté l'arsenal et les bâtiments de la division qu'il a déclaré mal disposés et trop vieux. Il a parlé du projet d'installer des casernes en rade sur des pontons.

L'amiral a visité hier l'hôpital et l'école du Borda où il a fait aux élèves un petit discours. Puis il est allé inspecter l'école des mécaniciens et s'est rendu à bord de la *Bretagne*.

Paris, 12 mai. — De concert avec le ministre de la guerre, le ministre de la marine et des colonies a décidé que les troupes de marine participent aux grandes manœuvres d'automne qui seront exécutées en 1886 dans l'armée de terre.

Une brigade d'infanterie de marine, placée sous les ordres de M. le général Bichot, manœuvrera avec les troupes du 16^e corps d'armée. Son effectif sera de 131 officiers, 4,177 hommes de troupe, 112 chevaux et 27 voitures.

Cette brigade comprendra deux régiments de manœuvres.

L'escadre des torpilleurs a commencé hier ses manœuvres préparatoires de guerre, de concert avec l'escadre.

Le garde-côte cuirassé *Fulminant* et les croiseurs *Desaix*, *Amiral Dupetit-Thouars*, et *Aréthuse* sont mouillés en dedans de la jéte.

Les torpilleurs fouillent les côtes, à la recherche de l'escadre qui simule l'ennemi.

Quand l'escadre sera découverte, une division de torpilleurs sera détachée pour la harceler, tandis que la seconde division rejoindra Toulon, dont l'entrée du port sera défendue par les croiseurs et par les batteries de défense mobiles des côtes.

Aucun des torpilleurs ayant évolué la nuit dernière avec succès n'est encore rentré.

L'avis-torpilleur *Couleuvre* mouille en rade, venant de Cherbourg.

Paris, 12 mai. — Il paraît très probable que la vice-présidence du conseil d'amirauté sera donnée à M. le vice-amiral baron Duperré — l'amiral Jaurès ayant, assure-t-on, retiré sa candidature.

L'amiral Duperré serait remplacé, à la tête du conseil des travaux de la marine, par M. le vice-amiral Lafont, qui préside actuellement aux manœuvres de l'escadre dans la Méditerranée.

Duels cocasses

Sang et feu! Depuis quelques jours, on entend partout comme un cliquetis d'épées entrecroisées et de pistolets qui partent bruyamment; les témoins sont prime sur le marché et les médecins ne savent plus où donner de la tête.

Il n'y a rien à faire à cela. Avril, en ces premières chaleurs, nous ramène l'épidémie des duels, comme mai, avec les premiers bains froids, nous ramènera l'épidémie des noyades et juin, avec les fruits verts, l'épidémie des horribles coliques.

A dire le vrai, tout cela n'amuserait étonnamment si cette folle maladie n'avait tout récemment coûté la vie à un de nos meilleurs camarades, le pauvre Robert Caze, et cloué au lit, dans les curieuses circonstances que l'on sait, un de nos confrères les plus estimables.

Ici comme ailleurs, fort heureusement, tout ne finit pas d'une aussi tragique façon. Mon ami, Henri Second, me racontait hier, à ce propos, une bien amusante anecdote.

Deux artistes de la Comédie-Française, Dugazon et Desessarts, eurent un jour une querelle qu'ils jugèrent à propos de vider en un combat singulier.

L'un des deux adversaires était fort gros, l'autre très maigre. Sur le terrain, au moment où le premier tenait venait de prononcer le solennel: « Allez messieurs! » le maigre intervenant:

— Arrêtez une minute, mon ennemi étant beaucoup plus volumineux que moi, les chances ne seraient-elles pas égales entre nous; je vais rétablir l'équilibre.

Et froidement, prenant dans sa poche un morceau de fusain, il trace sur la poitrine de son adversaire une belle circonférence.

— Voici un rond, dit-il; tous les coups qui porteront en dehors ne compteront pas.

Les assistants se mirent à rire, bien entendu, et comme il est convenu que le rire désarme, les deux belliqueux comédiens s'embrassèrent de lâcher leurs épées et de se serrer la main.

Il y a eu bien d'autres affaires de ce genre dont le souvenir me revient aujourd'hui à l'esprit.

On connaît le fameux duel qu'eut Sainte-Beuve. Le jour du combat, il pleuvait à verse. L'auteur des *Lundis* se présente sur le terrain tenant d'une main un pistolet et de l'autre un parapluie.

— Je consens à me faire tuer, dit-il, mais je ne veux pas être mouillé.

Et l'affaire que Monselet eut un jour avec M. de Foy, le célèbre agent matrimonial!

Monselet avait quelque peu « blague » M. de Foy dans une de ses chroniques. L'aristocrate marieur lui adresse incontinent deux de ses amis.

— Vous êtes les témoins de M. de Foy, leur dit Monselet. Allez lui porter ma réponse: Il m'e... nue; je ne veux pas me marier.

AUX ETATS UNIS, où le duel est sévèrement puni par la loi et où pourtant on en voit fréquemment de si terribles, le duel-cocasse ne manque pas toujours.

Il existe dans les campagnes de Kentucky une légende bien connue que je ne puis résister au désir de raconter.

Il y a une vingtaine d'années, un jeune fermier, nommé Tracey, avait envoyé un cartier à un certain M. Spright. Celui-ci, ayant le choix des armes et se souciant fort peu de se couper la gorge avec son adversaire, apporta sur le terrain une magnifique salade de concombres, dont il avait fait deux parts égales. Une violente épidémie de choléra régnait alors dans le pays.

Voilà mes armes, dit Spright. Grâce au choléra, l'un de nous mourra sûrement après avoir fait ce déjeuner. Associez-vous là, monsieur, et croisons la fourchette.

Le jeune fermier refusa ce singulier duel, et l'affaire finit par s'arranger.

Maire qui tirera au sort lequel des deux devra être blessé. Un habile chirurgien sera chargé de pratiquer l'opération qui sera plus ou moins douloureuse, selon le cas.

Ce projet n'a peut-être aucune chance d'être adopté, mais il me sourit si fort que je le livre sans frais aux méditations de nos honorables, mais paresseux législateurs.

LUCIEN NICOT.

LA QUESTION GRECQUE

Paris, 11 mai. — On annonce que M. de Freycinet vient de mandé à Paris M. de Mouy, notre chargé d'affaires à Athènes, ce qui est un moyen commode d'autre de laisser la place libre aux cinq puissances. Le *Journal des Débats*, dans une importante communication due à la plume d'un de nos diplomates en vue, qui est, dit-on, M. Tissot, dénonce tout un plan dû à M. de Bismarck et qui tendrait à mettre notre diplomate en échec ou à l'écart, toutes les fois que nous ne suivrions pas l'ornière tracée par le chancelier d'Allemagne. Le journal de M. Clémenceau publie un article dans le même sens et ce double cri d'alarme, parti de deux sphères politique et sociale si opposées, indique assez que notre politique étrangère traverse une crise dangereuse.

Athènes, 11 mai, 10 h. 50. — Hier matin, le roi a fait parvenir à M. Delyannis une lettre dans laquelle il lui demandait de faire sortir le pays de la grave situation où il se trouve et l'invitait, en outre, à venir au palais.

M. Delyannis se rendit chez le roi et, comme il persistait à ne pas vouloir rester aux affaires, le roi accepta sa démission.

Dans l'après-midi, le roi fit appeler M. Tricoupis et, après lui avoir exposé la situation, il lui offrit de constituer un nouveau ministère.

M. Tricoupis répondit qu'il était prêt à servir la patrie et le trône, mais qu'il pourrait le faire seulement dans le cas où la Chambre prendrait l'initiative du changement de cabinet, conformément aux usages parlementaires.

A cinq heures, M. Delyannis réunissait ses amis politiques, au nombre de 60.

Il leur exposa la politique qu'il avait suivie, ainsi que les motifs qui l'avaient poussé à donner sa démission.

« On se trouve actuellement — a dit M. Delyannis — dans une situation telle qu'il faut, ou bien se soumettre aux puissances à la suite de la déclaration du blocus, ou bien lancer la nation dans une guerre sanglante, quoique glorieuse. Encore cette dernière détermination est-elle rendue impossible par la division des partis de la Chambre. »

Il a ajouté qu'en donnant sa démission il rend service au pays en laissant à son successeur la liberté d'entreprendre la guerre ou de procéder au désarmement. Dans les deux cas, il promet son concours sincère.

Les 60 députés ont approuvé la politique de leur chef.

Athènes, 11 mai, midi 15. — Les populations de Trikalas, de Calamata, de Larissa et d'autres villes ont manifesté contre la politique des puissances.

Le *Messenger d'Athènes* publie les documents échangés entre M. Delyannis et les représentants des puissances, depuis la dépêche de M. de Freycinet jusqu'à la notification du blocus. Ces documents établissent que la Grèce avait adhéré aux conseils de la France et prouvé l'engagement de procéder à la réduction graduelle des effectifs dans les délais nécessaires pour une semblable opération.

La formation du nouveau ministère rencontre de grandes difficultés.

Athènes, 11 mai. — M. Patamichopoulos, ministre de l'intérieur, a conféré longuement avec le roi. La mission de M. Patamichopoulos serait rendue facile par le fait qu'il était opposé à la démission du cabinet et qu'il pensait que le gouvernement devait procéder à la démission et se retirer en silence seulement après le désarmement. M. Patamichopoulos semble avoir accepté; il s'est rendu ensuite chez M. Delyannis. La formation d'un nouveau ministère est probable pour le courant de la journée de demain.

LA COLONNE MIGNOT

De terribles Représailles

Cette colonne, partie du Tonkin le 15 novembre 1885, est arrivée à Hué le 20 mars 1886. Elle était composée du lieutenant-colonel Mign